



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 7

Révision nr : 8

Date : 28 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 10 / 4 / 2013

**Rouge de méthyle****361580**

## SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : Rouge de méthyle

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Réservé à un usage professionnel.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : RAL DIAGNOSTICS  
Site Montesquieu  
33650 MARTILLAC FRANCE  
Tel : +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax : +33 (0) 5 57 96 04 05  
www.ral-diagnostics.com  
Email: commercial@ral-diagnostics.fr

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59

## SECTION 2 Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Non réglementé.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

- Pictogramme(s) de danger : Aucun(e).
- Mention d'avertissement : Aucun(e).
- Mention de danger : Aucun(e).
- Conseils de prudence

Aucun(e).

### 2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucun dans des conditions normales.

## SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Substance.

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux et ne contient pas de composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	REACH	Classification
Rouge de méthyle	: 100 %	493-52-7	207-776-1	----	----	Non classé. (GHS)

C.I. (index couleur) : 13020

RETECS# : DG8960000

**RAL DIAGNOSTICS**

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE  
Tel : +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax : +33 (0) 5 57 96 04 05  
www.ral-diagnostics.com  
Email: commercial@ral-diagnostics.fr

**Centre Antipoison - Tél : ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59**



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 7

Révision nr : 8

Date : 28 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 10 / 4 / 2013

**Rouge de méthyle****361580**

## SECTION 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Premiers soins

- **Inhalation** : Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
- **Contact avec la peau** : Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- **Contact avec les yeux** : Rincer à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. Consulter un médecin si des indispositions se développent.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- **Inhalation** : Les poussières éventuelles du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire à la suite d'une exposition excessive par inhalation. Gorge sèche. Maux de tête.
- **Contact avec la peau** : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.
- **Contact avec les yeux** : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
- **Ingestion** : Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré. Aucun signe ou symptôme significatif ne permet de supposer une nocivité quelconque à la suite d'une ingestion du produit.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

## SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction** : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Risques particuliers** : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Oxydes d'azote.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Classe d'inflammabilité** : Non combustible.**Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions pour les personnes** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire. Assurer une ventilation appropriée.

### 6.2. Précautions pour l'environnement

**Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Mesures après fuite / épandage** : Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 7

Révision nr : 8

Date : 28 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 10 / 4 / 2013

**Rouge de méthyle****361580**

## SECTION 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Général** : Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.
- Manipulation** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
- Mesures techniques de protection** : Captation des poussières (aspiration)

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** : Tenir au frais. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos. Ne pas entreposer à proximité d'oxydants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible.

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### Protection individuelle



- **Protection respiratoire** : En cas de risque de production excessive de poussières. Porter un masque avec filtre à particules type P95 (US) ou de type P1 (EN143). Si le masque est le seul moyen de protection, utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Pour un niveau de protection respiratoire plus élevé, utiliser des cartouches respiratoires de type OV/AG/P99 (US) ou de type ABEK-P2 (EN 143).
  - **Protection des mains** : Gants étanches. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.
  - **Protection de la peau** : Porter un équipement de protection adéquat. Choisir une protection corporelle en relation avec la dangerosité du produit, de sa concentration et des quantités utilisées en fonction du poste de travail.
  - **Protection des yeux** : Lunettes. Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166(EU).
  - **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire l'exposition aux poussières. Des rince-oeil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

## SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### 9.1.a. Aspect

- Etat physique** : Poudre.
- Couleur** : Rouge.

#### 9.1.b. Odeur

Aucune donnée disponible.

**RAL DIAGNOSTICS**

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE  
Tel : +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax : +33 (0) 5 57 96 04 05  
www.ral-diagnostics.com  
Email: commercial@ral-diagnostics.fr

**Centre Antipoison - Tél : ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59**



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 7

Révision nr : 8

Date : 28 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 10 / 4 / 2013

**Rouge de méthyle**

**361580**

## SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

### 9.1.c. Seuil olfactif

Aucune donnée disponible.

### 9.1.d. pH

Aucune donnée disponible.

### 9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Aucune donnée disponible.

### 9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Aucune donnée disponible.

### 9.1.g. Point d'éclair

Aucune donnée disponible.

### 9.1.h. Taux d'évaporation

Aucune donnée disponible.

### 9.1.i. Inflammabilité

Aucune donnée disponible.

### 9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Aucune donnée disponible.

### 9.1.k. Pression de vapeur

Aucune donnée disponible.

### 9.1.l. Densité de vapeur

Aucune donnée disponible.

### 9.1.m. Densité relative

Aucune donnée disponible.

### 9.1.n. Solubilité

Aucune donnée disponible.

### 9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Aucune donnée disponible.

### 9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

Aucune donnée disponible.

### 9.1.q. Température de décomposition

Aucune donnée disponible.

### 9.1.r. Viscosité

Aucune donnée disponible.

### 9.1.s. Propriétés explosives

Aucune donnée disponible.

### 9.1.t. Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible.

### 9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 7

Révision nr : 8

Date : 28 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 10 / 4 / 2013

## Rouge de méthyle

**361580**

### SECTION 10. Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité physico-chimique** : Stable dans les conditions normales de température et de pression.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

#### 10.5. Matières à éviter

**Matières à éviter** : Oxydants forts.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Gaz nitreux.

### SECTION 11. Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- **Toxicité aiguë**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** : Aucune donnée disponible.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** : Aucune donnée disponible.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** : Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales** : Aucune donnée disponible.
- **Cancérogénicité** : IARC (International Agency for Research on Cancer). Groupe 3: non classifiable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.  
Aucune donnée de classification disponible concernant les propriétés cancérogènes de cette matière de la part de EPA, IARC, NTP, OSHA et ACGIH.
- **Toxicité pour la reproduction** : Aucune donnée disponible.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique** : Aucune donnée disponible.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée** : Aucune donnée disponible.
- **Danger par aspiration** : Aucune donnée disponible.
- **Effets potentiels sur la santé** : Aucune donnée disponible.
- **Signes et symptômes d'une exposition** : Aucune donnée disponible.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 7

Révision nr : 8

Date : 28 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 10 / 4 / 2013

**Rouge de méthyle****361580**

## SECTION 12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible.

### 12.2. Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible.

### 12.3. Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant. Obtenir l'autorisation des autorités de contrôle de la pollution avant de rejeter vers les stations d'épuration des eaux usées.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

Ne pas rejeter dans l'environnement.

## SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.  
Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

## SECTION 14. Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

• No ONU : Non réglementé.

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

• Désignation officielle de transport : Non réglementé.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

• Etiquette(s) de danger : Non réglementé.  
• Classe : Non réglementé.  
- I.D. n° : Non réglementé.  
• Code de classification : Non réglementé.

### 14.4. Groupe d'emballage

• Groupe d'emballage ADR : Non réglementé.  
• Groupe d'emballage IMO : Non réglementé.  
• Groupe d'emballage IATA : Non réglementé.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

• IMDG-Pollution marine : Non réglementé.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures d'urgence en cas d'accident

• Code IMO-IMDG : FS : Non réglementé.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

**RAL DIAGNOSTICS**

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE  
Tel : +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax : +33 (0) 5 57 96 04 05  
www.ral-diagnostics.com  
Email: commercial@ral-diagnostics.fr

Centre Antipoison - Tél : ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7 / 7

Révision nr : 8

Date : 28 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 10 / 4 / 2013

**Rouge de méthyle****361580**

## SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)

Non applicable.

## SECTION 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## SECTION 16. Autres informations

Révision : 8  
Date d'impression : 28 / 4 / 2016  
Autres données : Produit destiné à un usage exclusivement professionnel.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 453/2010 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

